



Amap Œufs et steaks hachés Ferme Richart



Carte à points

Saison 2020/2021

Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre :	
Le PRODUCTEUR	Le CONSOM'ACTEUR
EARL RICHART - Antoine RICHART	(NOM, Prénom)
125 Grand Rue	(Adresse).....
68480 ROPPEZVILLER	(Code postal, Commune)
earlrichart@yahoo.fr	Courriel :
03.89.07.94.49//06.87.12.15.83	Téléphone :

N° d'adhérent :

Membre de l'Amap "LA FERME RICHART" : oui – non

Membre des autres Amaps suivantes :

Valeur du point : 1.00 €

Pour l'AMAP LA FERME RICHART vous pouvez acquérir une carte à points d'une valeur mini de 19 points (soit 19.00 €) et d'une valeur maxi de 40 points (soit 40.00 €) sans date limite d'utilisation, et renouvelable sous conditions.

Rappel pour la saison 2020-2021 :

- 1/2 douzaine d'œufs = 1.90 point
- 1 steak haché = 1.90 point

Attention! : S'il suffit d'être adhérent à ThurAmap pour prendre une carte à points, seules les personnes ayant souscrit un contrat auprès de l'Amap "LA FERME RICHART", pourront renouveler leur carte à points en cours de saison.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de SAS RICHART.

Etabli en 1 exemplaire à, le et signé par les parties :	
Le producteur	Le consomm'acteur
(signature).....	(signature).....

